

RÈGLEMENT DU PRIX JEUNE CHERCHEUR 2021

Article I

Il est institué un Prix Jeune Chercheur de la Fondation Dauphine. Ce prix est destiné à récompenser un(e) jeune chercheur(chercheuse) ayant préparé sa thèse de doctorat à l'Université Paris Dauphine – PSL et soutenu entre le 1^{er} janvier 2019 et le 31 décembre 2020.

L'objectif du Prix Jeune Chercheur est de distinguer la qualité exceptionnelle d'un parcours doctoral. La qualité de la thèse, le positionnement du sujet par rapport au positionnement scientifique de l'Université Paris Dauphine – PSL, l'interdisciplinarité du travail, le caractère international du parcours doctoral ainsi que l'implication dans la vie scientifique de la discipline et du centre de recherche constitueront les éléments d'appréciation.

Article II

Peuvent concourir les docteurs de l'Université PSL ayant préparé leur thèse à l'Université Paris Dauphine – PSL et soutenu entre le 1^{er} janvier 2019 et le 31 décembre 2020. La thèse devra avoir été proposée au Prix de thèse par le jury de soutenance. La publicité de ce prix est faite par l'intermédiaire de la Fondation Dauphine et de l'Université Paris Dauphine – PSL dans le cadre d'un appel à candidature lancé en mars 2021.

Article III

Le Prix Jeune Chercheur de la Fondation Dauphine est un prix d'un montant unitaire de 2 000 euros. Jusqu'à dix docteurs pourront être récompensés. Si aucune des candidatures soumises ne correspond à ses attentes, la Fondation Dauphine peut renoncer à attribuer le prix.

Article IV

La Fondation Dauphine examine les dossiers de candidatures et sélectionne les candidats destinés à être récompensés par le Prix Jeune Chercheur. Le Prix Jeune Chercheur 2021 sera décerné le lundi 28 juin 2021 sous condition de présence des lauréats concernés.

Les dossiers complets de candidatures doivent être adressés sous forme de fichiers PDF uniquement par mail à linda.arbane@dauphine.psl.eu au plus tard **le mercredi 24 mars à midi**.

Le dossier de candidature doit comporter :

- Un résumé complet de la thèse de 10 à 20 pages ;
- Une copie des deux pré-rapports et du rapport de soutenance ;
- La liste des publications à jour indiquant les publications soumises et les publications acceptées - les publications issues de la thèse seront signalées précisément ;
- Le CV du candidat ;
- Une lettre de candidature faisant apparaître les éléments saillants du dossier ;
- Une lettre motivée du directeur de thèse ;
- Une lettre motivée du directeur du centre de recherche.

Fait à Paris, le 1er mars 2021.